

Liberté pour les prisonniers politiques de longue peine!

1. Introduction

A l'occasion du 19 juin 2010, nous avons annoncé le début d'une campagne à long terme pour la libération des prisonniers politiques qui se retrouvent désormais avec plusieurs dizaines d'années de prison derrière eux, et qui ne sont pas encore libérés parce qu'ils continuent à défendre leur identité révolutionnaire.

Plus la spirale de la crise de resserre, plus la réaction de l'État devient déterminée au moyen de ses organes répressifs contre tout ce qui bouge, résiste et s'organise. Que ce soit contre les mobilisations de rue, les luttes des travailleurs que contre les luttes à l'intérieur des universités ou contre celles des sans-papiers.

L'acharnement de l'État se retourne contre ceux qui désormais ont purgé leur peine de prison. Le caractère indomptable de ces prisonniers politiques et de ce qu'ils expriment, c'est-à-dire que la résistance n'est pas seulement nécessaire, mais possible, doit, selon la justice bourgeoise, rester enfermé dans l'isolement des geôles.

Au niveau mondial, cette tendance est visible. En Europe, c'est probablement l'État espagnol qui en est le principal représentant. Il y a des prisonniers politiques de longue peine gravement malades que l'on ne remet pas en liberté et d'autres qui, grâce aux nouvelles lois, sont de nouveau emprisonnés au moment où ils s'apprêtaient à sortir: la peine maximale est augmentée par ces nouvelles lois et les détenus/es libéré/es sont de nouveaux emprisonnés rétroactivement! Dans d'autres pays européens aussi, comme en France ou en Italie, les portes ne s'ouvrent pas pour nos camarades, après de nombreuses années passées en prison, sans une lutte pour les faire sortir.

Alors que les premières signatures de l'appel et que les premières initiatives militantes sont programmées dans le cadre de cette campagne, la Commission pour un Secours Rouge International mettra en avant quatre situations particulières :

- **Marco Camenisch** (vert-anarchiste), détenu dans les prisons suisses depuis 2002 après avoir déjà purgé 12 années entre 1980 et 2002 en Suisse et en Italie.
- **Georges Ibrahim Abdallah** (communiste), détenu dans les prisons de l'Etat français depuis 1984, légalement libérable depuis 1999.

- **Mumia Abu Jamal** (black liberation), emprisonné depuis 1981 et menacé d'exécution dans les couloirs de la mort depuis 1983.
- **Xaime Simón Quintela « Moreno »** (communiste), emprisonné depuis 1985 dans les prisons de l'Etat espagnol qui refuse d'envisager une libération avant trente années de détention.

Le choix de ces prisonniers a été fait en fonction de l'exemplarité de leur situation et pour donner une continuité et une extension aux précédentes campagnes internationales de la Commission pour un SRI. Il est bien évident que toutes les forces s'inscrivant dans cette campagne peuvent mettre en avant la situation particulièrement d'autres prisonniers révolutionnaires détenus depuis de nombreuses années – les cas particuliers, hélas, ne manquent pas. Nous signalons aussi qu'en raison d'agendas politiques nationaux particuliers, certaines forces inscrites dans la campagne ont choisi non pas le 19 mais le 18 septembre pour intervenir.

Solidarisons-nous avec les prisonniers politiques de longue peine qui ne se sont pas pliés au régime de l'état bourgeois et unissons-nous dans la lutte pour leur liberté!

Nous ne sommes pas tous là – il manque des prisonniers!

Liberté pour tous les prisonniers politiques!

Commission pour un Secours Rouge International (Bruxelles-Zürich)

2. Marco Camenisch

Marco Camenisch naît le 21 janvier 1952 en Suisse, à Schiers, un village dans les Alpes Rhétiques du canton Grison. Il commence par son travail politique avec le soutien aux prisonniers en lutte et en 1978 il participe à la résistance antinucléaire. Au début du 1980, Marco est arrêté pour deux dynamitages: celui d'un pylône de la ligne à haute tension de la société électrique NOK (une des grandes sociétés qui exploitaient les centrales nucléaires disséminées sur tout le territoire Suisse) et celui du transformateur et pylône de la centrale de transformation électrique Sarelli.

La condamnation relativement lourde à dix ans était d'une part sûrement due à l'importance de l'enjeu: l'écocide mise en œuvre de l'industrie énergétique comme part de la destructivité du système, qui était aussi un des objectifs de sa lutte. Le „tarif habituel“ à ce moment-là en Suisse aurait été de 4-6 ans et même la presse réactionnaire s'étonnait de la peine draconienne, qui à cette époque ne se donnait que pour homicide. Mais cette rigueur est due surtout à l'uniformisation répressive au contexte européen et international en général avec ses forts mouvements de guérilla révolutionnaire (Italie, Allemagne, etc.) et les conséquents tours de vis de la répression.

La politique énergétique nucléaire en Suisse adoptait la forme du « projet Manhattan » aux USA. Peu après Nagasaki et Hiroshima, les autorités suisses lançaient la propagande pour le *dual use* (militaire et civile) du nucléaire et on annonçait une «ère de l'or, une ère glorieuse du progrès et du bien-être humain dans le signe du nucléaire». Premier objectif, «la création d'une bombe atomique Suisse», à laquelle la fédération donnait un crédit cadre de hauteur inédite pour un projet de recherche, c'est à dire 18 millions de francs, avec l'usuel entrelacs entre industrie privée et institutions publiques (universités), au bénéfice des intérêts économiques privées. En 1946, BBC, Sulzer et Escher-Wyss (industries mécaniques) fondent la Commission d'Études Energie Nucléaire et le Consortium de Travail Réacteur Nucléaire, ou plus tard participent aussi Motorcolumbus et Elektrowatt. En 1963, la NOK (Nordostschweizerische Kraftwerke, maintenant partie de Axpo), BBC et Westinghouse, construisaient la centrale nucléaire de Beznau, avec un réacteur américain. Ensuite furent construites les centrales de Beznau II, Mühleberg, Gösgen, Däniken et Leibstadt. Avec la participation de toutes les grandes entreprises mécaniques suisses, en 1960 on projetait la construction d'une centrale de conception suisse à Lucens, subventionnée par l'Etat, mais le projet avorta avec l'explosion d'une barre combustible dans la centrale souterraine, dans un accident similaire à celui de Harrisburg.

Comme aussi en Allemagne, depuis la moitié des années `60 au sein de la population surgit une vaste résistance contre les centrales nucléaires avec

beaucoup de mouvements citoyens et actions militantes de sabotage, comme les incendies des automobiles et des villas des lobbyistes du nucléaire. En 1973 à Olten il y a la plus grande manifestation contre le nucléaire et une pétition avec 16.000 signatures. Il y aura ensuite l'attaque contre le bureau de planification de la centrale de Verbois, contre les transformateurs à Verbier, l'occupation du chantier à Kaiseraugst, etc. Le 25 juin 1977 une intervention brutale de la police étouffe la première tentative d'occupation du chantier de la centrale de Gösgen. Après cela, il y a beaucoup d'attentats antinucléaires de la branche anticapitaliste (liées aussi à la révolte des jeunes et du mouvement étudiant des années '60), mais aussi l'institutionnalisation d'une partie mouvement anti-nucléaire. Pourtant, les actions militantes ont toujours encouragé, accompagné et anticipé les actions de masse (contre les CFF, contre le transformateur de Leibstadt, contre les pavillons d'information de Kaiseraugst et Gösgen, contre des pylônes). Voilà le cadre des actions pour lesquelles fut condamnée Marco.

Le 17 décembre 1981, Marco Camenisch et quelques prisonniers italiens s'évadèrent de la prison de Regensdorf. Un gardien est tué et un autre blessé. Pendant dix ans Marco Camenisch vit en cavale, continue son activité antinucléaire et écrit des articles pour la presse anarchiste.

Décembre 1989: un garde frontière à la frontière italo-suisse est tué et la presse et les autorités désignent immédiatement Marco Camenisch comme auteur. Marco Camenisch a toujours rejeté cette accusation. La longue cavale de dix ans termine le 5 novembre 1991 à cause d'un simple contrôle de papiers dans la province de Massa. Dans la fusillade, un carabinier et Marco sont blessés, tous les deux aux jambes.

Il rejette toute collaboration avec la justice et en mai 1992, il est condamné à 12 ans pour la fusillade avec les carabiniers et le dynamitage d'un pylône de la ligne à haute tension La Spezia-Accaiolo qui transporte le courant des centrales nucléaires françaises. Selon le «tarif terrorisme» italien c'était une peine relativement modérée. La raison de cette prudence relative des autorités locales est due à l'enracinement profond, historique et du moment, de la résistance radicale militante dans une zone pleine de bases OTAN et d'industries de guerre. Par exemple, juste après l'arrestation et tout près du lieu de celle-ci, un hôtel de luxe sera dynamité (vide pour cause de morte-saison) comme mise en garde aux autorités contre tout mauvais traitement envers Marco Camenisch.

Cette région a toujours connu un fort mouvement ouvrier (industrie du marbre), une forte résistance des partisans anti-fascistes, et aussi la présence d'une forte colonne des Brigades Rouges, dont la répression ne réussit à découvrir et arrêter que peu de militants. Dans la période de l'arrestation, l'écologisme et le prétendu «éco-terrorisme» furent part de la résistance populaire. Comme les grandes mobilisations contre l'usine chimique Montedison à Marina di Carrara, qui au début des années '90 avait massivement empoisonné la région avec la dioxine. Ou la résistance contre les différents incinérateurs construits et prévus sur le territoire, ou encore contre la pollution électromagnétique de la ligne à haute

tension déjà mentionnée. Celle-ci part de La Spezia, passe par Massa-Carrara et Versilia jusqu'à Pise, en passant très près des maisons, villages et fermes. Le TAR décidait sa mise hors d'exercice mais avec les prévisibles «exceptions» pour permettre quand même sa pleine marche. En conséquence, la ligne a connue de nombreuses interruptions pour cause de pylônes dynamités.

Autres exemple de résistance de cette région : la lutte contre l'expulsion (pour spéculation immobilière) du siège anarchiste historique de Carrara, faites avec l'appui de deux blindés, qui conduisit aux dynamitages de l'entreprise de surveillance qui gardait le siège, de voitures parquées à la préfecture de Carrara. On peut aussi mentionner une série de dynamitages contre les villas de luxe en bord de mer, comme part de la lutte populaire contre la restructuration urbaine touristique et spéculative, qui impliquait pour la classe ouvrière la perte de la maison et la menace permanente d'une expulsion.

A la fin de sa peine, en avril 2002, Marco Camenisch est extradé en Suisse pour purger les huit années restantes de sa première condamnation, et pour le procès pour l'évasion et la fusillade à la frontière. La procédure dure de 2002 à 2004 et le procès – qui fut l'occasion d'une vaste campagne de solidarité – finissait avec l'acquiescement pour la mort du gardien et mais la condamnation à 17 ans (s'ajoutant à la peine italienne) pour la mort du garde frontière. Cette condamnation est attribuable au manque de «repentir» et à sa revendication résolue de la nécessité toujours plus urgente d'une subversion révolutionnaire de l'ordre mondial capitaliste et impérialiste. Ces 17 ans ont été infligés en ouverte violation (dans ce cas spécifique) du code pénal suisse.

En mars 2007 la peine doit être réduite au maximum juridiquement possible (dans ce cas spécifique) de 8 ans et la somme est de 30 ans de taule avec fin de la peine en mai 2018.

Mais malgré la prison, Marco participe aux luttes des prisonnières et prisonniers politiques et sociaux et par ailleurs confirme la nécessité de la résistance solidaire contre ce système de domination. Il a un rôle actif dans l'union de différentes situations de lutte (anarchistes, écologistes et groupes qui construisent le Secours Rouge International) et dans la construction de relations fortes, de solidarité et de proximité. Aussi pour cette raison, avec beaucoup d'initiatives et moments de solidarité, autour de Marco se sont rapprochées nombre de situations et scènes non pas seulement en Italie mais aussi à niveau international. Dont aussi beaucoup de camarades qui ne l'avaient seulement connu seul par affinité politique mais aussi comme amies et amis, sœurs et frères et compas de vie qui avec lui ont partagé les beaux et le mauvais moments.

Dans ces années Marco a toujours été de notre côté, sa présence dans les luttes est continuelle. Sa voix, sa pensée, son travail de traduction incessant et important, ses nombres de contributions et grèves de la faim solidaires transmettent une solidarité, qui, avec un réseau presque mondial de communication e de solidarité pratique avec les prisonnières et prisonniers

révolutionnaires, est libre de sectarisme et dogmatisme. Ses nombreux textes contribuaient et contribuent toujours à la croissance et au renforcement d'un parcours de lutte contre toute forme d'oppression et d'exploitation.

Son identité verte anarchiste n'a jamais été brisée. Il pourrait déjà depuis des années bénéficier de permissions. Elles lui sont refusées avec acharnement. Le fait qu'il ne renie est ouvertement utilisé comme motivation pour justifier cette négation. Marco se dirait toujours anarchiste et serait de l'avis que la société se trouve en guerre, voilà la motivation officielle des autorités.



3. Georges Ibrahim Abdallah

Georges Ibrahim Abdallah est né dans le Nord du Liban, le 2 avril 1951. Il a suivi ses études à l'Ecole Normale et en est sorti diplômé en 1970, à une époque où la crise structurelle de l'entité libanaise devenait de plus en plus insurmontable. La révolutionnaire palestinienne, portée sur le devant de la scène régionale et libanaise a démultiplié la portée des diverses luttes sociales au début des années 70. Cette réalité a construit la conscience politique de Georges Abdallah et déterminé son engagement révolutionnaire. Il choisit la résistance face aux massacres de masse perpétrés par les bourgeois confessionnalistes de tous bords et leurs alliés israéliens et franco-américains et commence son engagement politique dans les rangs progressistes et panarabes, avant d'adhérer au Front Populaire de Libération de la Palestine.

Le 14 mars 1978, trois jours après l'action d'un commando palestiniens infiltré au Sud-Liban, l'armée israélienne envahit le Liban pour y détruire les bases des organisations palestiniennes. L'armée sioniste tue 1186 civils libanais, provoque le départ de 285.000 réfugiés, endommage 82 villages et rase complètement six d'entre eux. Georges Abdallah combat dans les rangs du FPLP cette invasion et sera blessé à cette occasion. Cette invasion entrainera le conseil de sécurité de l'ONU à voter une résolution stipulant le retrait de l'armée israélienne et mettant en place une force onusienne d'interposition.

L'armée israélienne envahit une nouvelle fois le Liban le 6 juin 1982. Les combats provoqueront la mort de 670 soldats israéliens et de 18.000 soldats syriens, combattants de la gauche libanaise et des organisations palestiniennes. Des centaines de militants arabes capturés seraient 'disparus'. Le bilan final de l'opération est de 25.000 morts, 45.000 blessés, Beyrouth dévasté par des semaines de siège et de bombardements. Les 16 et 17 septembre, c'est le massacre de Sabra et Chatila. L'armée israélienne, qui a encerclé ces deux camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth-Ouest sans défense, laisse entrer les tueurs des milices fascistes chrétiennes et observent le massacre. Entre 1000 et 5000 civils désarmés sont assassinés.

Cette invasion et les opérations qui la précédèrent furent perpétrées avec la complicité générale des puissances occidentales. En réaction, des combattants libanais et arabes allèrent porter la guerre contre le sionisme et l'impérialisme dans le monde. Ce fut le cas des Fraction Armées Révolutionnaires Libanaises qui entrèrent en action en Europe, et dont les principales actions, extrêmement ciblées et précises, furent la tentative d'attentat contre le responsable en second à l'ambassade américaine en France ; l'exécution du colonel Charles Ray, l'attaché militaire à l'ambassade américaine en France ; du secrétaire en second à l'ambassade israélienne en France et, surtout, responsable du Mossad en France ; la tentative d'attentat contre l'attaché commercial à l'ambassade américaine en France, qui se solda par la mort de deux artificiers de la police

française qui tentaient de désamorcer la bombe placée sous la voiture du diplomate ; la tentative d'attentat du Consul Général des Etats-Unis à Strasbourg, qui échappa de peu aux balles tirées contre lui le 26 mars 1984.

Voici un des communiqués des FARL (celui de l'action contre le diplomate espion israélien) :

Nous, FRACTION ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE LIBANAISE, nous nous adressons à tous ceux qui condamnent la terreur et le terrorisme, à tous ceux qui militent pour l'abolition de la société d'exploitation et de guerre. Nous avons exécuté YACOV BARSIMANTOV. La presse impérialiste et les gouvernements qui soutiennent l'impérialisme, comme le gouvernement Français, crient au « terrorisme ». Qui sont les terroristes ? Ceux qui tuent un jeune Cisjordanien parce qu'il résiste à l'annexion de son pays par Israël, ceux qui bombardent les populations civiles du Sud Liban, ceux qui tuent aveuglément et osent se réclamer d'un pseudo « cessez le feu ». Nous, nous attaquons ceux qui organisent le génocide du peuple Palestinien. Nous, nous sauvegardons la vie des innocents même au péril de notre propre sécurité. Depuis sept ans le peuple Libanais subit la guerre. Depuis sept ans l'impérialisme, sous le couvert de la lutte contre les « fanatiques Palestiniens », détruit tout ce qui est progressiste au Liban. C'est notre droit de nous défendre. C'est notre droit aussi d'attaquer l'impérialisme partout où il sévit et en particulier là où il bénéficie du soutien politique du gouvernement en place. Nous poursuivrons notre guerre à la guerre impérialiste jusqu'à la victoire.

À bas l'impérialisme Américain et ses mercenaires Européens.

La Victoire ou la Victoire.

Fraction Armée Révolutionnaire Libanaise

Paris, le 7 avril 1982

Le 6 août 1984. Les douaniers italiens arrêtent dans le train Ljubljana-Rome-Paris un jeune libanais qui transporte huit kilos d'explosifs et qui se rend à Paris. Abdullah el-Mansouri ne dira rien, mais c'est semble-t-il en étudiant l'achat du ticket que la police italienne arrête Joséphine Abdo Sarkis et Daher Feriol Favez qui seront condamnés pour appartenance aux FARL par un tribunal italien.

Les autorités françaises arrêtèrent Georges Ibrahim Abdallah le 24 octobre 1984, après qu'un groupe du Mossad et quelques-uns de ses agents libanais l'eurent suivi à Lyon. L'incarcération n'était motivée que par la détention de vrais-faux papiers d'identité : un passeport délivré légalement (avec une identité fictive) par les autorités algériennes.

Les autorités françaises avaient promis au gouvernement algérien la mise en liberté de Georges Ibrahim Abdallah. Dans ce but, elles avaient envoyé le chef du département des services secrets français (DST) en Algérie pour en informer le gouvernement algérien. En 28 mars 1985, le patron des services secrets français, envoyé à Alger, explique qu'Abdallah sera libéré pendant l'été en raison des faibles charges qui pèsent contre lui. Les Algériens lui répondent qu'un diplomate français enlevé au Liban sera relâché si Abdallah l'est aussi. Les

Français obtiennent que celui-là précède celui-ci. Mais les autorités françaises ne respectèrent pas cet engagement. Georges Ibrahim Abdallah fut traduit devant le tribunal le 10 juillet 1986 pour détention d'armes et d'explosifs ; une sentence de quatre années d'incarcération fut prononcée. Les autorités françaises étaient alors soumises à une pression directe des États-Unis. Le président américain Reagan lui-même aborda le sujet du procès de Georges Ibrahim Abdallah lors d'une rencontre avec le président français Mitterrand. Le conseiller pour la Sécurité de Ronald Reagan, John Pointdexter, met Mitterrand directement en garde contre une éventuelle libération d'Ibrahim Abdallah.

A ce moment, la France était sous l'effet d'une série d'attentats aveugles à Paris entre 1986 et 1987, et qui avaient fait de nombreuses victimes françaises innocentes. Ces attentats étaient revendiqués par le CSPPA (Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes) qui exigeait la libération de Georges Ibrahim Abdallah, du Libanais lié aux services secrets iraniens Anis Naccache et de Varoudjian Garbidjian, un militant de l'Armée Secrète Arménienne pour la Libération de l'Arménie.

En fait, ces attentats étaient commis par un réseau proche de l'Iran qui entendait faire payer à la France son soutien à l'Irak dans la guerre contre l'Iran. Il est apparu par la suite que les services français savaient de quel côté venaient ces attentats massacres. Mais pour préserver les négociations secrètes qui aboutirent à la libération des agents iraniens détenus en France). Pour couvrir ces négociations secrètes et rassurer l'opinion publique française (en la désinformant), les services secrets français accusèrent publiquement les frères de Georges Ibrahim Abdallah de ces attentats, offrirent des sommes d'argent pour tout renseignement les concernant les frères Abdallah, et firent afficher leurs photos dans les lieux publics.

Les frères Abdallah nièrent immédiatement ces accusations calomnieuses à travers des conférences de presse. Les 'informations' sur lesquelles les services secrets français prétendaient s'appuyer provenaient des rapports du Mossad et de ceux de l'avocat de Georges Ibrahim Abdallah, Jean-Paul Mazurier, qui était devenu toxicomane et que les services secrets utilisaient comme informateur et comme désinformateur. Le syndicat des avocats le chassera plus tard de ses rangs, lorsque cette affaire fut rendue publique.

Officiellement sur base de l'étude des documents trouvés à Lyon chez Georges Abdallah, une commission rogatoire ordonnant la perquisition d'un appartement parisien, rendue par la juge d'instruction Kleidmann dès le 27 octobre 1984, est exécutée le ... 2 avril 1985 au matin, juste avant la libération conditionnelle de Georges Abdallah! On y trouve 23 kilos d'explosifs, des 3 détonateurs, des armes et des munitions, parmi lesquelles le pistolet tchèque qui a servi à deux actions des FARL.

Le premier mars 1987, les autorités françaises jugèrent une deuxième fois Georges Ibrahim Abdallah sur base de cette 'découverte' tardive et miraculeuse. Il sera condamné à perpétuité. Pour ce procès, les autorités françaises avait

constitué un tribunal spécial antiterroriste pouvant prononcer ses verdicts sur base des données fournies par les services secrets, sans avoir recours aux preuves juridiques ou aux témoins, contrairement aux codes de procédure.

En prison, Georges Ibrahim Abdallah a continué à défendre la cause des peuples. C'est ainsi qu'il a adhéré à la Plate-forme du 19 juin 1999 qui a réuni dans une communauté de lutte une centaine de prisonniers révolutionnaires, communistes, anarchistes, antifascistes et anti-impérialistes, et qu'il a participé aux grèves de la faim de solidarité avec les prisonniers révolutionnaires en Turquie. Il a participé à de nombreuses mobilisations solidaires, qui lui ont valu d'être placé pendant plusieurs mois à l'isolement.

Depuis 1999, la libération de Georges Ibrahim Abdallah ne requiert pas de recours en grâce particulier, elle est possible juste par un simple arrêté administratif du Ministère de la Justice, conformément au code pénal français qui rend cette libération possible après quinze années d'incarcération.

En novembre 2003, la juridiction régionale de libération conditionnelle de Pau avait autorisé la libération de Georges Ibrahim Abdallah à condition qu'il quitte la France immédiatement. Sur ordre du ministre de la Justice, le procureur général avait aussitôt fait appel de cette décision, saisissant de facto la juridiction nationale.

Cette juridiction nationale de libération décidera le 15 janvier 2004 le maintien en prison de Georges Ibrahim Abdallah.

Février 2005, Georges Ibrahim Abdallah présente une nouvelle demande de libération conditionnelle, rejetée en septembre. Un appel de cette décision est rejeté en février 2006.

Georges Ibrahim Abdallah a déposé une nouvelle demande de libération conditionnelle le 6 février 2007. Cette demande sera examinée bien après le délai maximum de six mois autorisé par la loi et elle sera rejetée le 10 octobre. 20 décembre 2007, la demande est examinée en appel. L'audience est fixée le 31 janvier 2008, puis reportée au 17 avril, puis au 4 septembre, puis au 8 janvier 2009, au 26 mars 2009 !!! La cour va se baser sur un avis de la commission pluridisciplinaire des mesures de sûreté de Paris rendu le 22 janvier 2009 : « *Il [Georges Ibrahim ABDALLAH] revendique ses actes et les justifie par son engagement politique ; il se présente comme un « résistant » qui, à l'époque, luttait par la violence contre l'occupation du LIBAN par ISRAEL, avec la complicité des ETATS-UNIS. (...) La commission constate que Georges Ibrahim ABDALLAH n'a aucunement renoncé à la lutte armée et à l'action terroriste, y compris en France. Sa dangerosité est démontré par son indifférence pour le sort des victimes et la force intacte de ses convictions qui peuvent à nouveau, si le contexte politique s'y prêtait, le pousser à se comporter en activiste résolu et implacable. La commission émet un avis défavorable à la demande de libération conditionnelle de Georges Ibrahim ABDALLAH.* » Le 5 mai, la libération est refusée.

4. Jaime Simón Quintela «Moreno»

Né à Vigo (Galice) le 22 juin 1960, Jaime Simón Quintela (nom de guerre Moreno) a passé la moitié de ses 50 ans en prison. Fils d'un cheminot, il est le deuxième de quatre garçons et grandit dans le quartier populaire d'El Calvario, une des nombreuses zones ouvrières de Vigo. Il passe son enfance dans cette ville, fréquente l'école tenue par des religieuses, devient aussi enfant de cœur dans la paroisse jusqu'à ce qu'un prêtre ne l'en éloigne car, avec d'autres gamins, il "volait" des images saintes pour les revendre (comme on dit là-bas : « la faim aiguisé les dents... »). Quand Jaime a huit ans, la famille part s'établir à Madrid mais chaque année, tous reviennent à Vigo pour les grandes vacances et Jaime travaille pendant les vacances.

Après le collège, son père l'oblige à se porter volontaire pour la Marine, mais on ne le prend pas parce qu'il est mineur. Son père, toutefois, insiste: si Jaime ne peut entrer dans la Marine, qu'il fasse au moins "carrière" dans les Chemins de Fer. Cependant Jaime ne partage pas les idées de son père quant à son futur: son plus grand désir est de revenir à Vigo et de travailler dans les chantiers navals, ce qui se réalisera en 1976.

Là se réveillent les préoccupations politico-sociales de Jaime: tout d'abord il s'inscrit au syndicat nationaliste puis commence à militer dans l'A.C.P.G., l'Association pour la Liberté des Prisonniers Politiques (l'A.C.P.G. était l'AFAPP de la Galicie). Plus tard il quitte le syndicat et se consacre totalement à la solidarité envers les prisonniers politiques parce que quelques-uns de ses amis sont emprisonnés à cause de leur activité révolutionnaire. Pendant la même période, il fréquente des cercles ouvriers et se rapproche du Parti Communiste d'Espagne (reconstitué). Dans les chantiers navals, ses affinités sont connues et lui barrent toute perspective de carrière. Il a à peine plus de dix-huit ans quand il se marie. Dès le début, la vie du couple est tout sauf facile: quelques mois seulement après leur mariage, sa femme Rosalie est licenciée et les jeunes gens sont contraints d'aller vivre chez les parents de Rosalie.

La fin des années '70 et le début des années '80 sont marqués par un important mouvement en faveur des prisonniers politiques : la grève de la faim entreprise par les prisonniers du PCE(r) et des GRAPO entraîne la mort de Juan José Crespo Galende. Dans les usines, sur les places de marché et dans les rues de Vigo les manifestations de soutien aux prisonniers sont quotidiennes, tout comme les affrontements avec la police. On organise des voyages en bus à la prison de Zamora et des sit-in devant l'entrée de l'édifice; les parents des prisonniers occupent l'église de Santiago: ils en sont délogés et continuent leur manifestation au siège de la Croix Rouge. À la fin, les prisonniers et le mouvement de solidarité l'emportent sur la politique d'extermination mise en pratique par l'alors UCD et après quelques mois les prisonniers sont regroupés dans la prison de Soria.

Un autre fait qui a profondément marqué la vie de Jaime est l'assassinat, dans les rues de Madrid, du dirigeant communiste Abelardo Collazo Araujo. Jaime l'avait connu quelques mois auparavant quand Abelardo s'était enfui de la prison de Zamora et avant qu'il ne retourne vivre en clandestinité. Quand Collazo a été froidement assassiné (on lui a tiré dans le dos) il était avec un autre militant de Vigo, José Luis Fernández González: ce dernier, touché par plusieurs balles, est jeté en prison bien que paralysé. L' A.C.P.G. lance une grande campagne pour sa libération et José Luis est finalement relâché (il vit encore aujourd'hui sur un fauteuil roulant).

En 1982, Jaime, alors que la famille compte deux enfants, se retrouve sans travail. Lassé de vivre dans cette situation, contraint de devoir recourir à l'aide de ses parents et de vivre chez ses beaux-parents, il réalise que, pour résoudre la situation, il faut renverser le système. En janvier 1984 il rejoint la lutte clandestine contre le régime et commence à militer dans les GRAPO. Après un an d'activité de guérilla, il est arrêté le 19 janvier 1985 et enfermé tout d'abord dans la tristement célèbre prison de Carabanchel (Madrid). Ensuite il est transféré à Soria, prison où avaient été regroupés tous les prisonniers politiques du PCE(r) et des GRAPO, après la très longue grève de la faim à la fin des années soixante-dix. À Soria les prisonniers avaient fondé la *Commune Karl Marx*, où ils travaillaient et étudiaient ensemble, ceci jusqu'à la fin seulement de 1987, lorsque le gouvernement du GAL a mis en pratique la politique de la dispersion. Moreno a été tout d'abord transféré à Badajoz, d'où il a été éloigné parce qu'il avait défendu un prisonnier de droit commun, en dénonçant le surveillant qui l'avait frappé brutalement, puis à la prison Puerto II, où il fut soumis à un régime dur et constant d'élimination et, enfin, en février 2002, à Séville.

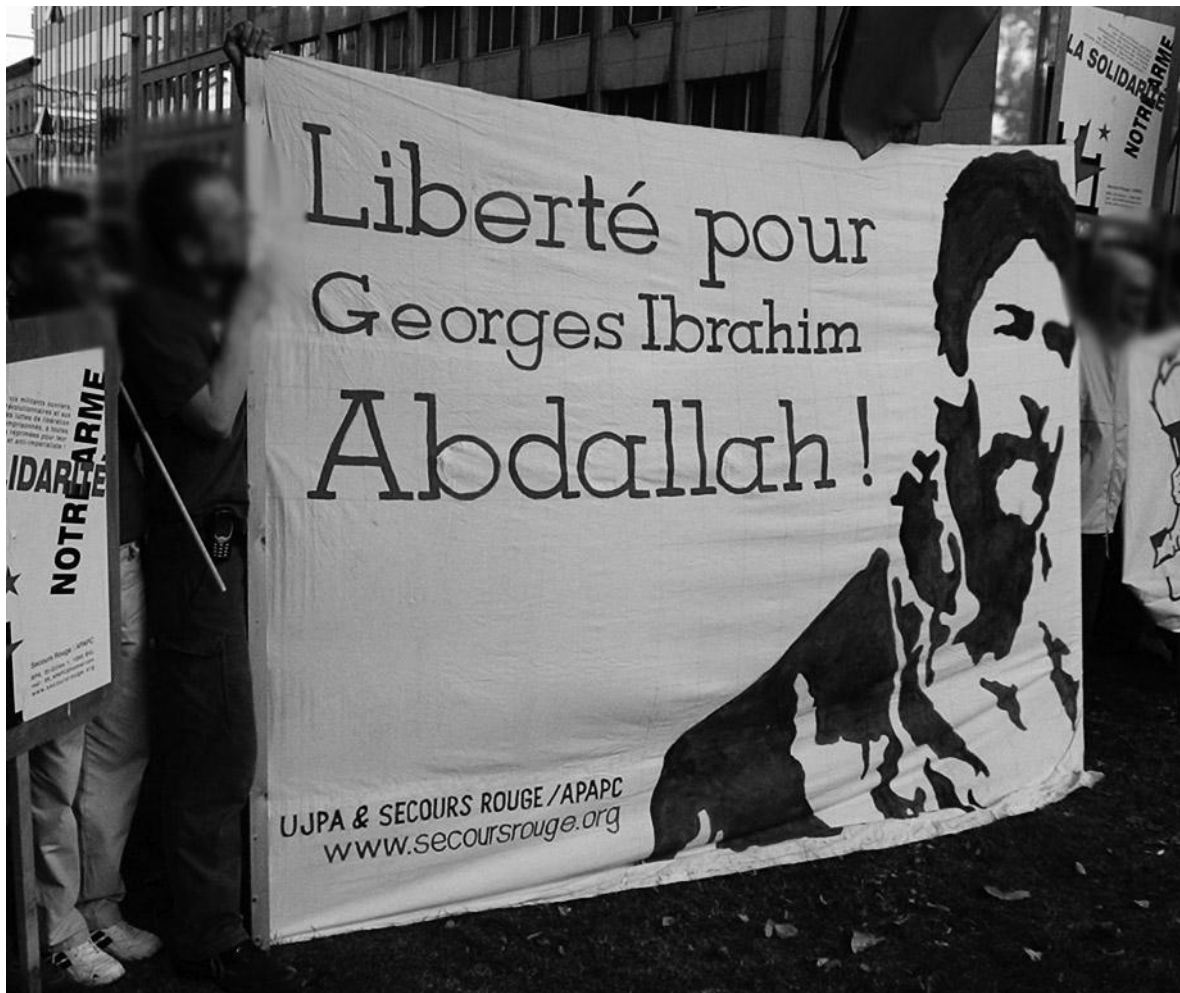
Moreno a fini depuis longtemps de purger la peine de prison à laquelle il avait été condamné: il aurait dû être remis en liberté en janvier 2006 mais, comme cela a été fait pour de nombreux autres prisonniers politiques, on lui a appliqué la fameuse "*doctrina Parot*" et, bien que Moreno ait été jugé et condamné sur la base du vieux code pénal et donc quand la Doctrine Parot n'était pas encore entrée en vigueur, il est contraint de rester en prison pour une durée indéterminée.

La Doctrine Parot est une loi approuvée en 2006 selon laquelle il n'est plus possible d'accorder aux détenus les fameux "bénéfices" (après X années de prison, on ôtait X jours de détention; d'autres bénéfices dérivait des études, du travail, etc.). Les lois entrent en vigueur et sont normalement appliquées à partir du jour où elles sont émises mais, dans le cas des prisonniers politiques, beaucoup de choses, dont la Doctrine Parot, deviennent de la pure théorie. En résumé: cette loi est appliquée rétroactivement aux prisonniers politiques et donc ces derniers restent en prison un nombre indéterminé d'années (en théorie, il devrait s'agir de

“seulement” (sic) trente ans mais dans l’État espagnol tout est possible, même que les 30 ans en deviennent 60...).

Moreno est soumis au régime FIES, le régime le plus dur. Le camarade se trouve depuis sept ans dans la prison de Séville, à environ 1000 km du lieu de résidence de sa famille et de tous ses amis. Malgré les nombreuses années de prison, il continue à être en isolement total et il est donc soumis à la censure sur la correspondance qui est limitée à quelques lettres par semaine, tant en entrée qu’en sortie et qui lui sont remises après plus de trois mois, sauf si, pour des “raisons de sécurité” on les lui séquestre. Il ne peut téléphoner qu’à sa famille la plus proche, à raison de 5 minutes par semaine et la conversation est écoutée, enregistrée et, si ce qui se dit n’est pas du goût des geôliers, interrompue.

Depuis toujours, il participe activement aux luttes des prisonniers, résistant aux tortures physiques mais aussi aux tortures psychologiques. Pour cette année de lutte armée révolutionnaire, Moreno a été soumis à toutes sortes de brimades.



5. Mumia Abu-Jamal

Mumia Abu-Jamal est un journaliste reconnu de Philadelphie qui se trouve en prison depuis 1981, et dans le couloir de la mort depuis 1983, accusé d'avoir tué l'officier de police Daniel Faulkner.

Déjà à l'âge de 14 ans, Mumia est arrêté et battu pour avoir protesté contre un meeting du candidat ultraraciste George Wallace à Philadelphie. Peu après, il est fiché par le FBI pour avoir voulu rebaptiser son lycée 'Malcolm X'. Adolescent, il est l'un des membres fondateurs du Chapitre de Philadelphie du Black Panther Party. En 1969, il est chargé de l'information. Le FBI le considère comme l'une des personnes « *à surveiller et interner en cas d'alerte nationale* ».

Adulte, il devient journaliste pour des radios telles que NPR et WHAT, où il est directeur de l'information. Ses reportages se concentrent essentiellement sur les injustices et les brutalités subies par les noirs. Les problèmes de Mumia Abu-Jamal recommencent lorsqu'il supporte le groupe de libération noire/écologiste radical MOVE. MOVE était dans le collimateur de la police de Philadelphie qui a fait des raids sur leur siège en 1978 et plus tard en 1985 (à cette occasion, face à la résistance des occupants barricadés, la police a carrément placé des bombes qui ont tué 11 occupants dont 5 enfants et provoqué la destruction de 65 maisons voisines...). Mumia avait couvert le premier procès, en mai 1980, contre des membres de MOVE pour la station de radio WHYI, mais le caractère de plus en plus militant de ses interventions provoqua son licenciement.

En 1981, Mumia travaillait comme taximan, pour arrondir ses fins de mois. Dans la nuit du 9 décembre, lors d'une course, il entend des coups de feu, s'arrête et voit son frère, titubant. Il sort de sa voiture, court vers lui et reçoit une balle, tirée par un officier de police. Il perd connaissance. Quelques minutes plus tard, la police arrive et trouve Faulkner et Mumia étendus sur le trottoir, inconscients. L'officier de police mourra de ses blessures, et Mumia est arrêté, sauvagement battu, jeté dans une voiture et conduit à l'hôpital le plus proche. On ne sait comment, il survit. Arrêté, il est accusé du meurtre de Faulkner.

Malgré ses dénégations, malgré son absence d'antécédents judiciaires, une enquête inéquitable (expertises balistiques inexistantes, balles non identifiables, absence de relevé d'empreintes, zone des faits non sécurisée, tests non effectués...) conclut à la culpabilité de Mumia.

Le procès commence en 1982, présidé par le juge Sabo (connu comme étant le juge ayant envoyé le plus d'accusé à la mort). Mumia souhaitait s'y défendre seul, mais ce droit lui est refusé, et on lui assigne un avocat commis d'office. Durant tout le procès, on l'accuse de déranger le cours des débats, et il ne pourra assister à presque aucune des audiences de son propre procès.

L'accusation affirme que le coup de feu qui a tué Faulkner provient de l'arme de

Mumia, un calibre 38 légalement enregistré, en totale contradiction avec le rapport de l'expertise médicale qui établit clairement que la balle retirée du cerveau du policier est issue d'un calibre 44. Ce fait n'a jamais été révélé au jury. De plus, un expert en balistique dit qu'il trouve incroyable que la police présente sur les lieux de la fusillade n'ait pas analysé l'arme de Mumia pour voir si elle avait servi récemment, ou regardé ses mains pour y trouver d'éventuelles traces de poudre.

Une des accusations la plus accablante est celle qui affirme que Mumia aurait avoué à l'hôpital. Mais cette confession n'est rapportée que deux mois après les faits, juste après que Mumia ait introduit une poursuite contre la police pour brutalité. L'un des officiers qui déclare avoir entendu la confession de Mumia est Gary Wakshul. Mais dans le rapport policier qu'il rend ce jour-là, il déclare: « *le nègre n'a fait aucun commentaire* ». Le docteur Coletta, médecin de garde qui est resté auprès de Mumia tout le temps dit qu'il ne l'a jamais entendu parler.

Le témoin phare de l'accusation est une prostituée du nom de Cynthia White, qu'aucun autre témoin sur place n'a vu au moment de la fusillade. Durant le procès de Billy Cool (le frère de Mumia), qui s'est déroulé quelques semaines plus tôt, elle donne un témoignage en totale contradiction avec ce qu'elle dira au procès de Mumia. Son témoignage au procès de Cook décrit quelqu'un sur les lieux qui n'était pas là quand la police est arrivée. Cela corrobore les cinq autres témoignages affirmant qu'une personne aurait fui. Durant une audition en 1997, une autre ancienne prostituée témoigne que White agissait en tant qu'informateur de la police. Un autre témoin a révélé que la police recueillait régulièrement des témoignages sous la contrainte. En 1995, un témoin visuel jure que la police a plusieurs fois déchiré sa déclaration écrite - que le tueur avait fui les lieux - jusqu'à ce qu'il signe finalement un document qu'elle estimait acceptable. L'année suivante, le témoin Veronica Jones s'est présentée pour déclarer qu'elle avait été forcée de changer sa déclaration initiale, où elle affirmait que deux hommes s'étaient enfuis. Billy Cook, présent durant toute la durée de la fusillade, a clairement affirmé que Mumia était absolument innocent. Témoins menacés, subornés, écartés, rapports de police contradictoires, violations de ses droits, aboutiront, en juillet 1982, à la condamnation à mort de Mumia.

Par deux fois, en 1995 et en 1999, la mobilisation internationale a empêché son exécution.

En 1999, Arnold Beverly, ancien tueur à gage, avoue à l'une des avocates de Mumia être l'auteur du meurtre du policier Faulkner. Cette confession est validée par un test au détecteur de mensonge. Malgré l'évidence, le procureur de Philadelphie refuse d'enquêter, et il est même interdit aux tribunaux de l'entendre, sous prétexte que le témoignage est hors délais des procédures.

En 2001, la sténographe du tribunal de l'époque affirme qu'avant le début du procès, elle a entendu le juge Sabo dire: « *Yeah, je vais les aider à griller ce nègre* », faisant référence à Mumia. Cela remet en avant l'évidence du racisme inhérent au procès. Dans la même année, un journaliste reconnu affirme s'être rendu sur

les lieux de la fusillade en décembre 1981, afin d'en parler, et n'y avoir vu aucun membre des forces de l'ordre. Cette affirmation ne fait que confirmer ce qui avait été mis en avant lors des audiences en 1982, et tous les manquements de l'enquête. En 2001, la sentence de mort de Mumia a été provisoirement écartée, mais il est toujours considéré comme coupable. Cela signifie qu'une nouvelle sentence pourrait être prononcée après que tous les appels aient été épuisés. Mais seules deux options s'offriront alors: soit la peine de mort, soit une peine de prison incompressible. Aujourd'hui, les options d'appel s'amenuisent... et Mumia se trouve toujours dans le couloir de la mort, dans l'aile de sécurité maximale de la prison de Greene.

Il y continue ses activités de journaliste et a écrit plusieurs ouvrages sur le système carcéral américain.

Adresse postale: SRI, Postfach 1121, CH-8026 Zurich

E-Mail: rhi-sri@gmx.net

Website: www.rhi-sri.org